

**ACCORD RELATIF AU CALENDRIER DE L'ELECTION  
DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE L'ETABLISSEMENT DU SIEGE**

Préambule

Le 24 avril 2025, la DRIEETS, a rendu sa décision portant sur la répartition des sièges entre les différentes catégories de personnel et la répartition du personnel dans les collèges électoraux, suite à la saisine effectuée, en février 2025, à l'issue des négociations relatives au protocole d'accord préélectoral.

Le 25 avril 2025, la direction a convoqué les organisations syndicales intéressées à deux réunions fixées au 13 et 14 mai 2025 afin de déterminer le calendrier des opérations électorales.

Au cours de ces réunions, les organisations syndicales intéressées ont souhaité que le calendrier électoral soit établi afin qu'aucune des périodes de vote ne corresponde à des périodes de vacances scolaires (grandes vacances et vacances de la Toussaint)

Aussi bien, les dispositions du présent accord sont les suivantes :

Article 1 – Calendrier électoral

Les opérations électorales se dérouleront selon le calendrier électoral joint en annexe 1 du présent accord.

Article 2 – Durée de validité de l'accord

Cet accord est conclu pour la durée des élections prévues au calendrier joint.

Fait à Paris

Le 14 mai 2025

Pour la direction

*Aurélien GAUVAIN (responsable relations sociales siège)  
Hpaun*

Pour CFDT

Pour CGC

*Jacques LAROSE*

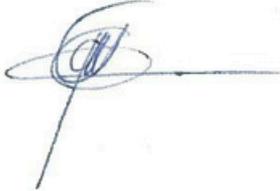
*Dame*

*G.P. AF  
S.C. 1 BC*

Pour CGT Georges PINOL 

Pour FO Bertrand CHAPEAU 

Pour SNJ Serge SIMON 

Pour UNSA-SRCTA Aldo FOGGIA 

S.C. G.P. AF  
BC JL

Calendrier électoral CSE Sièges	
Etape	Dates
affichage projet élections	Jeudi 2 octobre 2025
affichage listes provisoires	Jeudi 2 octobre 2025
date limite réclamation listes provisoires	Mardi 7 octobre 2025
réunion commission conciliation	Mercredi 8 octobre 2025 matin
affichage liste définitives	Jeudi 9 octobre 2025
date limite dépôt des candidatures	Jeudi 16 octobre 2025 12h
affichage des listes de candidats	vendredi 17 octobre 2025
transmission noms et coordonnées des membres du bureau de vote au prestataire	Jeudi 23 octobre 2025
envoi code d'accès aux salariés	Vendredi 24 octobre 2025
formation vote électronique (article 5-B5 du PPE) et test du site de vote	Jeudi 30 octobre 2025
Signature PV de recette (signature des BAT)	Vendredi 31 octobre 2025
Scellement du système de vote	Mardi 4 novembre 2025
période de vote électronique 1er tour	jeudi 6 novembre 9h au mercredi 12 novembre 2025 17h
1er tour	mercredi 12 novembre 2025
dépouillement et proclamation des résultats	mercredi 12 novembre 2025
date limite dépôt candidatures 2è tour	Lundi 17 novembre 2025 à 12h
Affichage candidatures 2è tour	Mardi 18 novembre 2025
Recette du 2nd tour (Sans formation)	Jeudi 20 novembre 2025
Signature PV de recette	Vendredi 21 novembre 2025
Scellement du système de vote	Mardi 25 novembre 2025
période de vote électronique 2ème tour	Jeudi 27 novembre 2025 9H au Mercredi 3 décembre 2025 17H
2è tour	Mercredi 3 décembre 2025
dépouillement et proclamation des résultats	Mercredi 3 décembre 2025